



## Droit à l'image, droit à la pvie privée

Par **PAula\_old**, le **20/10/2008** à **10:23**

bonjour,  
une amie qui habite loin, me demande de photographier la maison de son ex mari (qui est mon voisin), de lui envoyer par mail la photo de la maison (sans son ex mari sur la photo) afin de montrer devant le tribunal qu'il s'en sort financièrement (vu que sa maison est super belle)  
En ai-je le droit?